

TARIFS 2020

ACCUEIL PERISCOLAIRE

2020

Reçu en préfecture le 17/07/2020

Affiché le

ID : 029-212900781-20200715-2020_47-DE

TARIFS COMMUNAUX	Enfants domiciliés dans la commune			
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Forfait 16h30 - 17h30 (goûter inclus)	2.28 €	2.40 €	2.52 €	2.77 €
1/2 h	0.89 €	0.94 €	0.99 €	1.10 €
Pénalité (départ après 19h)	5 €			

	Enfants non domiciliés dans la commune			
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Forfait 16h30 - 17h30 (goûter inclus)	3.10 €	3.30 €	3.48 €	3.83 €
1/2 h	1.33 €	1.40 €	1.47 €	1.62 €
Pénalité (départ après 19h)	5 €			

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

	JOURNEE avec repas			
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
1 enfant	13.90 €	14.65 €	15.43 €	17.06 €
à partir du 2ème enfant	+7.56 €	+7.97 €	+8.39 €	+9.22 €

	JOURNEE sans repas			
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Par enfant	10.68 €	11.33 €	11.88 €	13.12 €
à partir du 2ème enfant	+6.61 €	+6.97 €	+7.33 €	+8.09 €

	1/2 JOURNEE avec repas			
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Par enfant	9.91 €	10.45 €	11.00 €	12.17 €

	1/2 JOURNEE sans repas			
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Par enfant	6.83 €	7.23 €	7.60 €	8.41 €

	SEJOURS : LA JOURNEE			
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Par enfant	23.20 €	24.49 €	25.78 €	28.35 €

	Supplément sortie à la demi-journée (avec prestataire payant et transport en bus)			
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Par enfant	3.61 €	3.81 €	4.01 €	4.41 €

	Supplément sortie à la journée (avec prestataire payant et transport en bus)			
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Par enfant	7.22 €	7.62 €	8.02 €	8.83 €

Accueil avant 9h et après 17h	tarif accueil de loisirs périscolaire			
-------------------------------	---------------------------------------	--	--	--

Pour l'accueil de loisirs du mercredi et des vacances scolaires : Application d'une pénalité de 2 € supplémentaire par jour pour les enfants non-inscrits dans le délai minimum (10 jours)

		2020	
PRIX DU REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE			
		Enfants domiciliés dans la commune	Enfants non domiciliés dans la commune
1er et 2ème enfant		3.44 €	6.04 €
3ème enfant		2.79 €	
Personnes âgées, instituteurs		6.04 €	

Application d'une pénalité de 2 € supplémentaire par repas pour les enfants non-inscrits dans le délai minimum (10 jours)